

Saint-Brieuc, le - 9 SEP. 2020

références 2020 / 4850
service DIRPAT
Tél 02 96 62 80 08
suivi par Josiane ROUILLE
objet **PLU de PLOULEC'H - modification simplifiée n° 2
OAP zones 1AU2, 1AU5 et règlement**

Monsieur Joël LEJEUNE
Président de Lannion Trégor
Communauté
1 Rue Monge
BP 10761
22307 LANNION CDEX

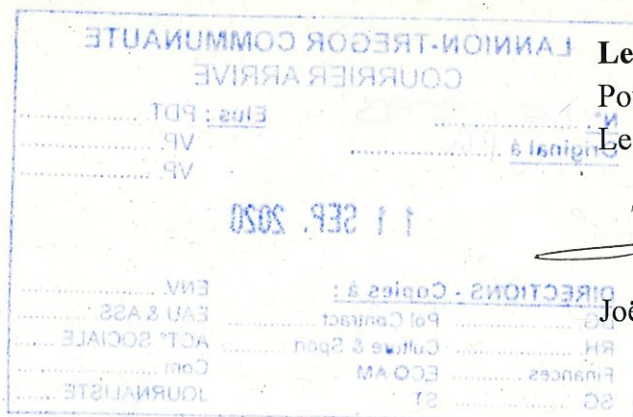
Monsieur le Président,

Vous m'avez fait parvenir, pour avis, le dossier de modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme de Ploulec'h et je vous en remercie.

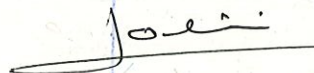
A la suite de l'examen de ces documents, j'ai l'honneur de vous informer que ce dossier n'appelle pas d'observations de la part de mes services.

Dès l'approbation de ce projet, je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la nouvelle version du P.L.U. sous cédérom.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Le Président,
Pour le Président et par délégation,
Le Directeur-Adjoint ,



Joël OLLIVIER